



BNP PARIBAS
PUBLIC SECTOR SCF

BNP PARIBAS PUBLIC SECTOR SCF

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 24.040.000 euros

Siège social : 1, Boulevard Haussmann - 75009 Paris

433 932 811 RCS Paris

Rapport sur la qualité des actifs au 30 juin 2014

BNP Paribas Public Sector SCF est une société de crédit foncier régie par les articles L.513-2 et suivants du Code monétaire et financier (le "Code") qui a pour mission principale de contribuer au refinancement à moyen et long terme d'expositions sur personnes publiques du Groupe BNP Paribas.

Le présent rapport relatif à la qualité des actifs de BNP Paribas Public Sector SCF est établi en application des dispositions de l'article 13 du règlement n° 99-10 du Comité de la réglementation bancaire et financière relatif aux sociétés de crédit foncier et à l'Instruction no 2011-I-07 relative à la publication par les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat d'informations relatives à la qualité des actifs financés. Ce rapport est établi à partir des données disponibles au 30 juin 2014.

I – Prêts garantis

BNP Paribas Public Sector SCF ne détient aucun prêt garanti au sens des articles L. 513-3, L. 513-5 et L. 513-6 du Code monétaire et financier au 30 juin 2014.

II – Exposition sur des personnes publiques

Au 30 juin 2014, les expositions sur personnes publiques représentent un montant équivalent à 3 494 millions d'euros.

Répartition des encours par type d'exposition et par pays

Le portefeuille d'expositions sur personnes publiques de BNP Paribas Public Sector SCF, se décompose de la façon suivante :

i) Expositions directes sur personnes publiques : 379 millions d'euros.

Contrepartie	Rating de la contrepartie (*)	Encours eq euros	Montant en %	Impayés	Créances douteuses	Provisions
CADES	AA+/- / Aa1	35 M€	9,2%	0	0	0
KfW	AAA / AAA / Aaa	50 M€	13,2%	0	0	0
France (Rép.)	AA+ / AA / Aa1	104 M€	27,5%	0	0	0
BEI	AAA / AAA / Aaa	45 M€	11,9%	0	0	0
Hauts de Seine Departement	AA/ - / -	63 M€	16,6%	0	0	0
Département du Nord		61 M€	16,0%	0	0	0
Région d'Aquitaine	- / AA / -	22 M€	5,7%	0	0	0
		379 M€	100,0%	0	0	0

(*) Fitch / S&P / Moody's

Répartition des encours selon la durée résiduelle (date de maturité des prêts)

Durée résiduelle (années)	Encours eq euros	Nombre de prêts
1	189 M€	4
5	63 M€	1
8	45 M€	1
10	35 M€	1
11	22 M€	1
12	26 M€	1
	379 M€	9

ii) Expositions garanties par des personnes publiques: 3 114 millions d'euros

Ce montant correspond exclusivement à des expositions garanties par des personnes publiques. Les garants agissent directement pour le compte des Etats, par conséquent les garanties s'apparentent « prudemment » à des garanties souveraines.

Garant souverain	Notation du garant (*)	Encours eq euros	Montant en %	Impayés	Créances douteuses	Provisions
France	AA / AA+ / Aa1	1.066 M€	34,2%	0	0	0
Allemagne	AAA / AAA / Aaa	1.057 M€	33,9%	0	0	0
Danemark	AA+ / AAA / Aaa	3 M€	0,1%	0	0	0
Royaume Uni	AAA / AA+ / Aa1	426 M€	13,7%	0	0	0
USA	AA+ / AAA / Aaa	563 M€	18,1%	0	0	0
		3.114 M€	100,0%			

Répartition des encours selon la durée résiduelle (date de maturité des prêts)

Durée résiduelle (années)	Encours eq euros	Nombre de prêts
1	30 M€	15
2	136 M€	36
3	429 M€	59
4	239 M€	54
5	172 M€	21
6	407 M€	38
7	814 M€	38
8	887 M€	37
	3.114 M€	298

III – Organismes de titrisation et entités similaires

BNP Paribas Public Sector SCF ne détient aucune part ou titre de créances d'organisme de titrisation et entités similaires au 30 juin 2014.

IV – Valeurs de remplacement

Au 30 juin 2014, les titres et valeurs suffisamment liquides détenus par BNP Paribas Public Sector SCF sont exclusivement constitués des éléments suivants :

- Cash : 79 035 100 euros.
- Dépôts à terme à 28 jours des sommes provenant du placement des fonds propres, des emprunts subordonnés et de la pre-maturity cash reserve : 314 000 000 euros. Ces placements auprès de BNP Paribas S.A, sont renouvelés tous les 28 jours. Voici leur répartition par durée résiduelle :

Contre partie	Rating de la contrepartie (*)	Durée résiduelle (jours)	Nominal	Devise
BNP Paribas	A+ / A+ / A1	15	65 M€	EUR
BNP Paribas	A+ / A+ / A1	15	24 M€	EUR
BNP Paribas	A+ / A+ / A1	14	225 M€	EUR

V – Remboursements anticipés

Au cours du second trimestre 2014, il n'y a pas eu de remboursement anticipé.

VI – Risque de taux

BNP Paribas Public Sector SCF ne doit assumer aucun risque de change et aucun risque de taux, et pratique donc une couverture systématique des nouvelles opérations (achat d'un nouveau portefeuille de créances, nouvelle émission) par des swaps de devise et des swaps de taux :

- L'ensemble des créances clientèle (à taux fixe ou à taux révisable sur des index à 3 ou 6 mois) est swappé contre Euribor 1 mois.
- Les émissions d'obligations foncières, qui sont le plus souvent à taux fixe, sont swappées contre Euribor 1 mois.
- Les emprunts relais de BNP Paribas Public Sector SCF, qui lui servent à refinancer l'achat de portefeuilles d'actifs dans l'attente de la prochaine émission d'obligation foncière, sont également indexés sur Euribor 1 mois.

Le seul risque de taux est donc un risque sur les « *fixings* », mais ce risque est très limité car il s'étend sur une période de moins d'un mois grâce à notre choix d'indexer les actifs et les passifs sur Euribor 1 mois.

La contrepartie des swaps est actuellement BNP Paribas qui bénéficie d'une notation suffisante, au regard des critères d'éligibilité imposé par la documentation du programme d'émission : A1 (court terme) par Standard & Poor's, et F1 (court terme) / A (long terme) par Fitch. En cas d'abaissement de la notation de BNP Paribas en dessous de ces niveaux il faudra qu'elle soit remplacée par une contrepartie de swap éligible.

Au 30 juin 2014, la sensibilité de la valeur actuelle nette du bilan, y compris fonds propres était de 1.6 million d'euros pour une hausse des taux de 2 %.

Cette sensibilité de la valeur actuelle nette du bilan à un mouvement défavorable de taux de 2 % représente environ 6.5 % du montant des fonds propres de BNP Paribas Public Sector SCF.

VII – Couverture du besoin de liquidité

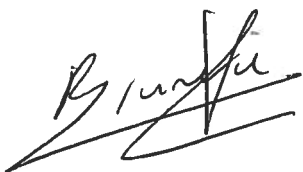
Au 30 juin 2014, les informations sur le besoin de liquidité à 180 jours et les modalités de couverture sont estimées comme suit :

- Les paiements de principal et d'intérêts dus au titre des émissions sont couverts par les flux prévisionnels des actifs reçus en pleine propriété en application des articles L. 211-36 à L. 211-40 du Code monétaire et financier. Les paiements de principal et d'intérêts des actifs reçus en pleine propriété représentent un montant total de 432.51 millions d'euros.
- Les intérêts à recevoir par BNP Paribas Public Sector SCF au titre des placements des fonds propres, de l'emprunt subordonné et du Cash Collateral Account représentent 0.42 million d'euros.
- Le besoin de liquidité dû au remboursement d'intérêts et de principal des émissions s'élève à 11.86 millions d'euros.

- Le besoin de liquidité dû aux emprunts subordonnés s'élève à 448.88 millions d'euros.
- Valeurs de remplacement : 79,03 millions euros

Les besoins de liquidité à 180 jours sont donc couverts.

Fait à Paris, le 11 août 2014,



Mme. Valérie BRUNERIE
Directrice Générale de BNP Paribas Public Sector SCF